



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service de l'accompagnement des politiques éducatives

Conseiller technique Sport

DGESCO – I2022-008046

Affaire suivie par : Philippe LIMOUZIN

Tél : 01 55 55 28 04

Mél : [philippe.limouzin@education.gouv.fr](mailto:philippe.limouzin@education.gouv.fr)

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

**Direction générale  
de l'enseignement scolaire**

Paris, le **17 NOV. 2022**

Le ministre de l'éducation nationale  
et de la jeunesse

à

Mesdames les rectrices et messieurs  
les recteurs d'académie

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale

**Objet** : Opération Poney-Ecole 2022 2023

**Référence** : Convention cadre MENJ/MS/USEP/UNSS/FFE signée le 23 septembre 2020

La fédération française d'équitation (FFE) reconduit, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, et de la jeunesse et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), entre novembre 2022 et juillet 2023, l'opération « PONEY – ÉCOLE ». Menée dans le cadre de la convention citée en référence, cette opération vise à sensibiliser les élèves du premier degré, leurs familles et les professeurs des écoles aux atouts et bienfaits de l'équitation.

Les établissements équestres FFE volontaires et labellisés « Poney Club de France » proposent des séances de découverte aux classes qui en feront la demande avec un diplôme d'initiation Poney. Ces animations sont pour les enseignants qui le souhaitent un point de départ à la mise en place de cycles de « découverte et pratique de l'équitation ». La liste des poney-clubs participant à l'opération est consultable sur le site Internet dédié à cette opération (<http://www.poneyecole.ffe.com>).

Je vous remercie de bien vouloir diffuser l'information auprès de vos services et des écoles de votre académie.

Pour le ministre et par délégation  
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives

Jean HUBAC